N° 2294 – Vendredi 22 décembre 2023

L'Echo Blanc-Bourgeois

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Site de la Commune : www.mairie-bourgblanc.fr
☎ 02 98 84 58 13 **Courriel :** mairie@bourg-blanc.fr **Pour toute parution dans l'écho :** echo@bourg-blanc.fr
Horaires de la mairie : du lundi au jeudi : 8 H 30 à 12 H & 13 H 30 à 17 H 30, vendredi : 8 H 30 à 12 H & 13 H 30 à 17 H, samedi de 9 H à 12 H.
Horaires de l'agence postale communale : du lundi au vendredi : de 8 H 30 à 12 H, samedi de 9 H à 12 H.

Vie municipale - Buhez ar gomun

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE

- Contrat d'association avec l'école privée : le conseil municipal accorde une subvention de 155 655 € à l'OGEC de l'école Saint Yves / Notre Dame pour l'année 2024. **- Subvention pour frais de gestion de cantine de l'école privée** : Le conseil municipal accorde une subvention de 1 344 € à l'OGEC de l'école Saint Yves / Notre Dame pour l'année 2024 à titre de participation aux frais de gestion de la cantine. **- Subvention pour activités pédagogiques** : le conseil municipal accorde aux associations de parents d'élèves des écoles publiques et privées de la commune une subvention de 4 698 € pour financer des activités pédagogiques et des classes de découverte pendant l'année scolaire2023 / 2024 ainsi que les frais liés à ces activités. **- Présentation du bilan de la cantine du groupe scolaire 2022/2023** : Dépenses : 116 503,99 € ; Recettes : 82 088,55 € ; Déficit : - 34 415,44 €. **- Prix des repas de la cantine de l'école publique** : le conseil municipal décide de fixer comme suit le prix des repas de la cantine à l'école publique à compter du 01/01/2024 : 3,74 € pour le 1er et le 2ème enfant, 2,47 € pour le 3ème enfant et les suivants,6,28 € pour les enseignants (ce prix étant réduit du montant de la subvention accordée par l'Etat à ceux qui peuvent en bénéficier), 1,22 € par jour le prix de l'accueil à la cantine des enfants qui, pour raison médicale, devront apporter leur repas. Ces tarifs seront majorés de 1,16 € pour tout repas non réservé. **- Tarifs municipaux : location des salles communales** : le conseil municipal valide les tarifs qui seront applicables au 01/01/2024 (détail sur le site internet de la commune). **- Révision des tarifs de l'ALSH au 01/01/2024** : le conseil municipal valide les tarifs qui seront applicables au 01/01/2024 (détail sur le site internet de la commune). **- Fixation du tarif pour l'utilisation de la borne de service de l'aire de camping-cars et plan de financement** : le conseil municipal décide de fixer à 2 € le remplissage en eau d'une durée de 5 minutes. **- Passage à la nomenclature M57** : le conseil municipal adopte le le règlement budgétaire et financier de la commune à compter du 01/01/2024 ainsi que les modalités de gestion des amortissements, des durées, des règles de calcul et la fixation du seuil des biens de faible valeur. **- Décisions modificatives n°2 du budget principal** : le conseil municipal, valide les décisions modificatives N°2. **- Subventions BAFA** : le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 400 € à 2 candidates de Bourg-Blanc. **; - Déplacement des membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) à Paris** : le conseil municipal valide ce projet de déplacement et la prise en charge de l'ensemble des frais liés à celui-ci. **- Convention avec le SDEF pour l'extension du réseau France Telecom chemin des trois Chênes ; - Convention avec le SDEF pour l'effacement de l'éclairage public et Telecom - route de Plouvien en lien avec le renforcement basse tension P07 ; - Convention avec le SDEF pour l'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et Telecom – rue du Château d'eau** : le conseil municipal valide les projets de convention. **- Classement dans le domaine public de la voirie de la nouvelle route de Kerbrat** : le conseil municipal décide de classer dans le domaine public communal la nouvelle voie d'accès au quartier de Kerbrat ainsi qu'un délaissé de voirie. **- Déclassement d'un délaissé de voirie du domaine public communal route de Plouvien** : le conseil municipal décide de déclasser du domaine public un délaissé route de Plouvien. **- Présentation du projet de cantine scolaire et autorisation de déposer la demande de permis de construire** : le conseil municipal valide le projet d'une cantine scolaire, d'un self et d'une salle polyvalente sur le site de Créac'h Leué. **- Actualisation des plans de financement des projets de construction d'une cantine scolaire, de terrain tous temps, et de sécurisation et de développement d'infrastructure en faveur de la mobilité et préservation du patrimoine public par création d'une liaison douce : bourg - quartiers de Kerbéoc'h Kergongar** : le conseil municipal valide ces nouveaux plans de financement qui permettront de solliciter les subventions. **- Compte-rendu de la commission Enfance - Jeunesse - Scolarité du 07/12/2023** : - bilan de la rentrée et présentation des projets de l'année dans les écoles privées par le Directeur et la Présidente de l'APEL ; - Point sur la fréquentation de l'ALSH et tarifs ; - point sur le dispositif Argent de Poche ; - Projets du CMJ. **- Décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation d'attributions qu'il tient du conseil municipal** : - Réalisation d'un parcours de glisse universelle - avenant au marché initial : Marché initial HT : 143 000 € ; Montant de l'avenant HT : 13 637,94 € HT ; Nouveau montant du marché HT : 156 637,94 € HT.

Taxe d'habitation. Les logements vacants au **1er janvier 2023**, c'est-à-dire vides de meubles, ne sont pas assujettis à la taxe d'habitation. Pour faciliter les démarches auprès du service des impôts, les personnes concernées sont invitées à les signaler en mairie avant la fin de l'année.

Travaux. **Rue de la Libération** : travaux de chaussée terminés, enrobés des trottoirs à venir.
Parking du lac : le parking et l'aire de camping-cars resteront fermés pendant les vacances scolaires.

Chez nous cette semaine - Amañ er sizhun

ETAT CIVIL **Naissance** : - Darren TERROM 17, rue Paul Goasglas - 10 décembre.
Décès : - Renée PRONOST née SALIOU 14, place Sainte Barbe - 1er décembre.

URBANISME **Déclaration Préalable :** - Groupe Ecologie Nationale : pose de panneaux photovoltaïques au 18, rue d'Ouessant.
Demande de Permis de construire : - Commune de BOURG-BLANC : construction d'une cantine scolaire, d'un self et d'une salle polyvalente à Créac'h Leué.

Informations

Horaires d'ouverture de la médiathèque : - Mardi de 16 H 30 à 19 H ; - Mercredi de 10 H à 12 H & de 14 H à 17 H 30 ; - Samedi de 10 H à 12 H et de 14 H à 16 H. ☎ 02 98 84 54 42 ; mail : mediatheque-bourgblanc@orange.fr **Fermeture du samedi 23 au samedi 30 décembre**.

Minibus. Prochaine « sortie courses » **mercredi 27 décembre**.

Recensement citoyen. Les jeunes nés en **décembre 2007** sont invités à se présenter en mairie à leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens et permis de conduire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Paroisse. Permanence de la maison paroissiale de Plabennec du lundi au samedi de 9 H 30 à 12 H ☎ 06 30 77 66 14. Secours catholique: Espace Louis Coz, Plabennec ☎ 06 38 64 05 94. **Vendredi 22 décembre** : messe à 9 H à l'église de Plabennec. **Samedi 23 décembre** : à 17 H 30, messe à Milizac. A 18 H, messe à Kersaint-Plabennec ainsi qu'à l'église Saint-Luc de Brest. **Dimanche 24 décembre** : à 10 H 30, messe à l'église de Plouguerneau. Messe à 11 H à la basilique du Folgoët ainsi qu'à Lambézellec à Brest. Messe de la Nuit de Noël à 18 H 30 à l'église de Plabennec, à Milizac ainsi qu'à 22 H à la Basilique du Folgoët. **Lundi 25 décembre** : messe à l'église Notre Dame de Bourg-Blanc à 10 H 30. **Mercredi 27 décembre** : Messe à Lannilis à 9 H 15 et à Plabennec à 18 H. Confessions le mardi et le vendredi de 17 H à 18 H à la Basilique du Folgoët, le **23 décembre** à la maison paroissiale de Plabennec et à l'église de Lannilis de 10 H à 12 H.

L'amicale pour le don de sang bénévole de Plabennec et sa région invite les donneurs de sang, ses adhérents et sympathisants à la cérémonie des vœux du Président, le pot du nouvel an qui aura lieu le **12 janvier 2024** à partir de 18 H salle Ty Glas espace Louis Coz au 1er étage. Grâce à leur générosité, de nombreuses vies sont sauvées. Aussi nous adressons un grand merci aux donneurs.

Conciliateur de justice. Raymond THOMAS assure ses permanences tous les lundis des semaines impaires de 13 H à 17 H à l'espace France Service de Plabennec uniquement sur RDV ✉ raymond.thomas@conciliateurdejustice.fr

FIBRE. La fibre est arrivée à Bourg-Blanc. Vous allez certainement être contacté par vos opérateurs. Afin de connaître votre éligibilité, nous vous conseillons de vous renseigner sur le site de Mégalis : mega.bzh/fibre

Informations CCPA

Ordures ménagères. **La collecte des bacs jaunes débutera le 2 janvier 2024.** La collecte en porte-à-porte des bacs jaunes au Pays des Abers débute le **2 janvier 2024**. Par conséquent, cela entraîne des modifications des jours de collecte et des habitudes de tris. Pour connaître votre jour de ramassage pour les ordures ménagères et les bacs jaunes rendez-vous sur www.paysdesabers.bzh rubrique actualité.

Déchetteries. **- Bourg-Blanc :** Le **mardi** de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H, le **vendredi** de 14 H à 18 H, et le **samedi** de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H. **Déchetterie de Penvern à Plabennec** : - du **lundi** au **samedi** 9 H / 12 H et 14 H / 18 H. **Déchetterie de Ménez-Bras à Lannilis** : fermée pour travaux de rénovations complète. Plus d'informations au 02 98 37 66 00 ou par mail à accueil@pays-des-abers.fr

Opération Sapin Malin. Déposez vos sapins et récupérez du broyat pour votre jardin ! Nous vous donnons rendez-vous **du 26 décembre au 14 janvier 2024** dans toutes les déchetteries du territoire de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H. Infos pratiques : - un espace sera prévu pour déposer les sapins sur chaque site à partir de la veille des opérations. N'oubliez pas d'enlever toutes les guirlandes et les décorations et d'apporter votre seau pour récupérer le broyat ! Nous vous rappelons également qu'il est interdit de brûler les sapins. Plus d'informations : 02 90 85 30 15.

Relevé des compteurs d'eau. Le service des eaux de la CCPA effectue les relevés des compteurs d'eau. Afin de faciliter le passage du releveur et pour la sécurité de notre personnel, merci de rendre accessible votre compteur et d'éloigner vos animaux.

ILLICOV ? 100% des participants gagnent des euros. Les 9 lignes ILLICOV ce sont, dans un contexte de hausse des prix, des euros économisés, c'est de la convivialité, c'est un plus pour votre santé, pour l'environnement et en plus c'est facile et sécurisé. - C'est la possibilité, en partageant une voiture, d'économiser sur les trajets domicile-travail. Au moins 120 € / mois pour une semaine de covoiturage pour le conducteur rien que pour la ponctualité aux arrêts. C'est encore plus avec des passagers à bord. Pour le passager ce sont 140 € d'économies qui ne seront pas dépensées en essence. En intégrant le coût total du véhicule (achat, assurance, réparation, etc) c'est entre 300 et 500 € par mois qui sont économisés. - C'est la réduction des sentiments de fatigue ou de lassitude liés à des temps de conduite s'allongeant de plus en plus vers la métropole (8% par an). - C'est aussi une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre puisque 2 personnes dans une voiture cela veut dire un autre véhicule qui reste au parking et donc une division par deux de la pollution. **Et en plus c'est simple et sécurisé. Inscrivez-vous, cliquez, voyagez et économisez ou touchez des euros automatiquement.** Il suffit de s'inscrire, de faire son trajet découverte, puis de cliquer sur le ou les trajets que l'on souhaite réaliser que cela soit comme conducteur ou comme passager. Pour le passager c'est une économie immédiate. Pour le conducteur un montant remboursé tous les mois par virement automatique sur le compte courant. La garantie retour permet aux passagers de voyager en toute sécurité puisqu'au moins un trajet retour par jour est garanti. Ou en sommes-nous ? Une semaine après l'ouverture, ce sont 160 inscrits qui vont tenter l'expérience d'ici au 30 avril. 100 trajets et 2 000 km ont déjà été réalisés. **Comme nombre de vos concitoyens, venez tenter l'aventure.**

Vie associative et sportive

Les Marcheurs. . Reprise des marches **lundi 8 janvier**. Départ de la petite marche à 14 H (parcours à définir sur place). Départ de la grande marche à 14 H (André Le Cler).

Foyer Laïque. Le Foyer laïque et vous : des locaux à la MTL pour la vie de l'asso, un site pour faire connaissance, se renseigner, s'inscrire : www.flbb.fr, un contact : foyer-laique.bourgblanc@orange.fr

Club des Lacs. L'AG aura lieu le **mercredi 24 janvier** à la MTL à 11 H et sera suivie d'un repas à 12 H. 24 € / repas.

Petites annonces - commerces - professions libérales

EMPLOI Particulier avec plusieurs années d'expérience donne cours de soutien scolaire, remise à niveau et aide aux devoirs, toutes matières du primaire à la 3ème ☎ 06 12 60 60 35.

La Boulangerie BIAN sera fermée les **25 et 26 décembre** ainsi que les **1er et 2 janvier**. Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! Et merci pour votre soutien et gentillesse ! A bientôt.

La Caverne de Merlin. Pour Noël, nous proposons des pizzas apéro spéciales fête (36 parts) et des plateaux tradition blé noir (50 ou 25 parts). A commander dernier délai le **23 décembre** 18 H 30. A retirer le 24 décembre de 17 H à ,19 H 30. Pour le réveillon du nouvel an, il reste quelques places. Si vous êtes intéressés réservez au plus vite. La Caverne de Merlin sera fermée du **24 décembre** à 20 H jusqu'au **30 décembre**, réouverture le **31 décembre** pour la soirée du nouvel an. Puis fermée le **2 janvier** et réouverture le **3 janvier**. Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une belle année 2024. A bientôt.Pour toute réservation ☎ 02 98 84 57 54 aux heures d'ouverture ou 07 61 89 63 01 en dehors, même pendant les vacances.

Verger de Coat Ar Breignou. Le verger de Coat Ar Breignou sera ouvert de 14 H 30 à 18 H le **samedi 23 décembre** et sera fermé le **samedi 30 décembre**.

PERMANENCES VACCINATION GRIPPALE

- **Cabinet infirmier Paubet Dudey** 12 bis, rue de Brest : **jusqu'au 31 janvier**, tous les jours à 15 H 30 et les lundis, mercredis et vendredis de 11 H à 12 H ☎ 02 98 84 57 17 / 06 45 78 58 25.
- **Cabinet infirmier Quintric - Masson** 11, place Sainte Barbe : tous les lundis et vendredis de 13 H à 14 H. Possibilités sur RDV ☎ 06 08 91 21 97.
- **Cabinet infirmier Huchet-Paul** 10, rue de Brest : vaccination antigrippale sur rendez-vous. ☎ 06 84 48 13 91.

Un peu de breton chaque semaine - un tamm brezhoneg bep sizhun

Ar mestr-skol imor outañ, o kom d'ur c'hrouadur ha ne ouie ket respount dezhañ, peogwir ne gomprene ket galleg : L'instituteur en colère contre l'enfant qui ne lui répondait pas parce qu'il ne savait pas le français. **Goude an tourmant n'oa ranket lakaat endro teolioù war linenn-gein an doenn** : Après la tempête, il avait dû remettre des tuiles sur le faîte de la toiture. **Ur penn froudennus a zen :** Un type bizarre. **Soñj am eus eus an dour o saflikat en e votoù, pa oa savet war an douar kalet.** Je me souviens de l'eau qui clapotait dans ses chaussures quand il avait rejoint la terre ferme. **En e hed war e gof edo astennet, e vleo a strew war an hent :** Il était allongé sur le ventre, ses cheveux dispersés sur la route.

Mémento

- **Pharmacie de garde** ☎ **32 37**
- **Médiathèque** ☎ 02 98 84 54 42
- **Relais Petite Enfance** ☎ 02 98 36 83 42

- **ALSH** ☎ 09 64 44 10 48
- **Halte-garderie "Petit Ours & Compagnie"** ☎ 02 98 84 46 05 haltegarderie-bourgblanc@outlook.fr

Appels d'urgence

Médecin : 15
Sapeurs Pompiers : 18 ou portable 112
Gendarmerie : 17 ou 02 98 40 41 05

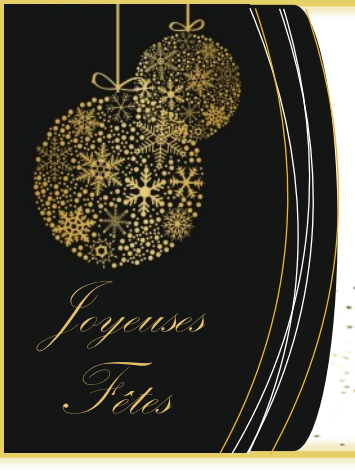

Le Maire,

Le Conseil Municipal

& le Personnel Communal

vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

OPERATION PIZZAS

Pour démarrer cette année 2024, le club des GSY relance l'opération vente de pizzas en partenariat avec **La Caverne de Merlin** à Bourg-Blanc. Cette opération a pour but de financer les équipements et matériels du club pour nos joueurs, des débutants aux séniors.

Un choix de 5 pizzas vous est proposé au tarif de **10€/pizza**, une partie du prix de chaque pizza revenant au club. **Pizzas Reine, Mexicaine, Savoyarde, 4 Fromages et Burger**

La vente des tickets se fera jusqu'au mercredi 17/01/2024 en complétant le bon ci-dessous accompagné du règlement. Nous vous remettrons ensuite les tickets correspondants au nombre de pizzas commandées.

Les pizzas seront à retirer directement au restaurant La Caverne de Merlin

Du Vendredi 19/01/2024 au Dimanche 10/03/2024 après commande au 02.98.84.57. 54

Merci de préciser l'opération « PIZZA GSY BOURG-BLANC » à la commande

! Pas de livraison possible dans le cadre de l'opération !

Le Bureau vous remercie d'avance pour votre participation

✂ ----------

BON A RETOURNER AU CLUB OU DIRIGEANT D'EQUIPE AVANT LE MERCREDI 17/01/2024

NOM : ..... Prénom : ..... Catégorie : .....

	Quantité	Prix	Sous-Total
• Pizza Reine	.....	x 10€	.....
• Pizza Mexicaine	.....	x 10€	.....
• Pizza Savoyarde	.....	x 10€	.....
• Pizza 4 Fromages	.....	x 10€	.....
• Pizza Burger	.....	x 10€	.....
		TOTAL	.....

Règlement à la commande en espèces ou par chèque à l'ordre des GSY BOURG-BLANC

Renseignements : Valérie LE SAINT 06 83 51 49 90 / Glenn COUM 06 60 81 65 94